



Convocation commissariat par téléphone

Par **ilonahopla**, le **24/05/2019** à **09:23**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

je suis convoquée au commissariat de ma ville par téléphone, je ne connais pas le motif, on m'a dit qu'il n'y avait pas urgence, seulement après avoir accepté le jour et l'heure, je dois me rendre en urgence à 400 kms de chez moi sans savoir pour combien de temps, que dois-je faire ?

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **morobar**, le **24/05/2019** à **18:09**

Bjr,

[citation] je dois me rendre en urgence à 400 kms de chez moi[/citation]

Franchement c'était quelque chose à préciser lors de votre entretien.

L'audition aurait certainement été redirigée vers un centre proche de votre lieu de résidence.

Personne ne dispose d'une boule de cristal ou d'entrailles de poisson pourri pour savoir si votre interlocuteur sera à l'heure, s'il n'y aura pas un audition précédente qui se prolonge, la durée de votre propre audition, de sa relecture et signature...

Si tout le monde est à l'heure en une heure c'est fini.